

**Réunion de la Commission consultative communale d'Intégration du 21 décembre 2021**

**Présents de la commission d'intégration :** Mmes Cornero, Courquin, De Macedo, Donven, Zuccoli, MM. Bauer, Montois, Théret membres effectifs ;

Mmes Enita, Moraru, Timakova, MM. Braun, Gannard, membres suppléants;

Mme Kayser, chef de service (IBS) ;

Excusés : Mmes Camarda, Cuppini, Goergen, Harf, Perez, Scott, MM. Ferreira Trindade, Luboya, Surpless, Tanonkou, Weyland, Wong;

**1. Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour a été approuvé par les membres.

**2. Approbation du rapport de la réunion du 30 novembre 2021**

Le rapport a été accepté à l'unanimité.

**3. Situation actuelle en matière de condition de vie dans le quartier Gare.**

Tout d'abord, la membre Marianne Donven souhaite encore s'exprimer au sujet de la publication dans le journal « Tageblatt » d'une lettre ouverte intitulée « Pour une Ville inclusive, sans peurs! » rédigé par elle-même et Laura Zuccoli.

La membre souhaite informer la commission que ni elle ni Laura Zuccoli n'avaient l'intention d'impliquer d'autres membres de la Commission dans cette affaire mais qu'elles voulaient tout simplement faire part aux lecteurs de leur sentiment de frustration car selon leur avis, la Ville ne fait pas assez pour inclure ce qu'elle souhaite exclure.

De plus, les deux membres sont d'avis qu'au niveau de la presse on observe beaucoup de discussions stigmatisantes face à une certaine population et face à un quartier sans mettre en avant les côtés positifs de ces derniers. Elles regrettent par exemple, que dans les environnements de la Gare on retrouve très peu de lieux de rencontre renforçant l'échange entre les résidents et que les gens se sentent de plus en plus en insécurité. De plus, une membre est d'avis que la Ville de Luxembourg doit encore faire des efforts dans la mise en œuvre d'actions en faveur des personnes sans-abri.

A ce sujet le président souhaite que la commission ne stigmatise pas la problématique afin d'éviter que l'insécurité qui règne autour du quartier Gare soit liée au sujet de l'intégration.

Le collège échevinal a commencé à thématiser la situation au moment où beaucoup de plaintes de la part d'habitants de la Gare sont parvenues pour cause de dégâts commis par des consommateurs de drogues ou d'autres actes commis par des personnes occupant les halls d'entrée. Aucune référence a été faite à l'action de la part de la Ville de Luxembourg qui est mise en place depuis une décennie. Ce que la Ville a mis en place jusqu'à ce jour en matière sociale n'est donc pas ou très peu thématiser.

Jusqu'à présent, plusieurs mesures et projets ont été mis en place :

- Les structures mobiles gérées par la VDL, la Caritas, Inter-Actions et l'ASTI : Les streetworkers, en collaboration avec la police se dirigent régulièrement vers ces personnes pour les convaincre de se rendre dans un foyer, il n'est toutefois pas possible de déplacer ces personnes de force. L'objectif premier consiste à développer une relation de confiance. Malgré les offres qui sont proposées, certaines personnes prennent le choix de ne pas accepter d'aide. Une extension du projet a été entamée avec les CFL dans le cadre de son projet « Pôle sociétal en Gare de Luxembourg » ;
- Le "Streethair" est un projet de Inter-Actions » initié en 2014. Un coiffeur qualifié, accompagné d'un travailleur de rue, propose ses services gratuits à toute personne intéressée ;
- Depuis 2004, Inter-Actions propose le projet Streetsport. Cette action comprend une série de cours individuels couvrant différentes disciplines sportives, principalement des arts martiaux. Les cours sont soit proposés bénévolement, soit une participation aux frais est versée aux entraîneurs ;
- La « Wanteraktioun » a spécialement été mise en place pour la saison froide, il s'agit d'une mesure humanitaire d'urgence sans contrôle de papiers d'identité. Les places disponibles sont suffisantes et personne n'a dû être refusée jusqu'à présent ;
- Les différentes structures de nuit telles que le « Foyer Ulysse » qui dispose de 64 lits et accueille environ 700 personnes par année en leur offrant un hébergement, des repas et la possibilité de maintenir une certaine hygiène corporelle, le « Nightshelter » existant depuis mi-novembre 2020, le halte de nuit d'urgence « Nuetswaach L'espoir » et la « Péitrusshaus » pour les jeunes mineurs ;
- Des structures de jour pour toxicomanes tels que « l'Abrigado » et le « Kontakt 28 » permettant la consommation de drogues et l'échange de seringues, les bistrot sociaux « Le Courage » et le « Wet Schelter, am Haff », les points de rencontre « Open Space » et « Para-Chute » offrant aux visiteurs des aides pratiques, le dispensaire pour personnes prostituées « Dropln », ainsi que la « Stëmm vun der Strooss » et la « Volléskichen » qui permettent aux passants de prendre un repas ;
- Le « Housing First ». Ce projet vise l'hébergement de personnes très fragilisées en logement individuel selon le principe du Housing First. Il s'agit principalement de personnes souffrant de problèmes de santé mentale ou d'addiction qui les empêchent d'accéder à un logement. Si elles le souhaitent, les personnes peuvent bénéficier d'un accompagnement social, médical et psychologique ;
- Le Service Logement gère +/- 852 logements de la Ville de Luxembourg, dont des logements sociaux et logements pour personnes âgées, respectivement à mobilité réduite, des logements loués à des associations à vocation sociale, des centres d'hébergement d'urgence, des chambres meublées, des logements abordables, ... ;
- A part toutes ces mesures et structures proposées, beaucoup d'associations locales telles que l'ASTI et la CASA prennent en charge des personnes défavorisées et sans domicile fixe en leur offrant un accompagnement social et selon les cas, également des soutiens financiers.

De plus, la Ville s'efforce à mettre en place des actions renforçant le bien-être au sein du quartier Gare : Embellissement des rues, des places publiques et des terrasses de restaurants et cafés, ... tout en ayant un échange régulier avec les résidents, restaurateurs et commerçants.

#### Retours et questions de la part des membres :

- Au niveau de la communication, une stigmatisation a constamment lieu dans la presse. La commission d'Intégration a le rôle de faire en sorte que les citoyens aient un échange régulier et qu'il ait des moments de rencontre ;
- Il faut faire la part des choses de ce qui est fait et de ce qui peut être fait. D'abord il faut faire un état des lieux des actions qui ont été mises en place et ensuite définir les besoins existants. Dans un deuxième temps il faut se poser la question quel apport positif la CCCI pourrait contribuer au quartier de la Gare ;
- La situation sociale actuelle au sein du quartier de la Gare ne doit pas être discutée au sein de la commission d'Intégration mais plutôt au niveau des services et commissions qui prennent en charges les affaires sociales ;
- La situation de la Gare rencontre toutes les situations et thématiques qui sont abordées au sein de la commission d'intégration. Une cohabitation au sein du quartier doit être créée suite à la composition de la population (frontaliers, nouveaux arrivants, personnes de différentes origines et cultures, ...) ;
- La presse, ainsi que la Ville de Luxembourg devraient plutôt mettre en évidence les côtés positifs du quartier de la Gare ;
- Ne devrait-on pas essayer à reloger certaines structures dans d'autres quartiers ou communes du Luxembourg ?

Il est très difficile de reloger les structures existantes car beaucoup d'institutions sont gérées par le Ministère. De plus, c'est assez compliquer de changer les habitudes des usagers et ainsi de leur demander de se déplacer.

#### 4. Questions d'actualité

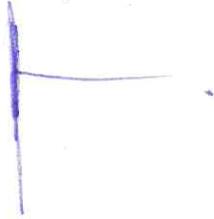
- Concernant les cours de langues organisés pour adultes, quelles restrictions sanitaires sont appliquées auprès de la Ville de Luxembourg ?
  - Les cours de langue et de culture luxembourgeoises se déroulent en présentiel dans différents centres culturels (Gare, Bonnevoie et Cents). Les cours sont proposés selon la méthode du « blended learning » : les classes sont divisées en deux groupes de maximum 9 personnes qui, à tour de rôle, participent au cours en présentiel ;
  - 6 cours sont exclusivement organisés à distance via l'application Zoom ;
  - A partir du 15 janvier 2022 les cours auront lieu sous le régime 3G (rectification: actuellement les cours ont lieu sous le régime 2G) ;
  - Des tests antigéniques et des masques sont mis à disposition des enseignements.

#### 5. Divers

- La réalisation de vidéo de témoignage en vue d'intensifier la communication sur le vaccin et de sensibiliser les citoyens, est prévue pour janvier 2022 ;
- Les membres sont informés qu'un enseignant des cours de luxembourgeois organisés par la Ville de Luxembourg est décédé. Le remplacement pour les des cours en question est garanti ;

- Au plus tard début janvier, les membres seront informés sur les prochaines dates des réunions de la CCCI.

, Président



, Secrétaire

